

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023									
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		6	dont DGS : 1 H	DGAS : 4 F et 1 H	DGST : 0 H ou 0 F	Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H ou 0 F			
(B) N° de département :	22	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023				
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME		
LANNION-TREGOR Communauté	EPCI	DGS	1		DGS				
		DGAS	1	4	DGAS		1		
		DGST			DGST				
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet				
		Total par sexe	2	4	Total par sexe en 2023	0	1		
<p>Ne remplir que les cases colorées</p> <p>*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées</p>					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)				
					Emplois fonctionnels concernés			HOMME	FEMME
					DGS				
					DGAS				
					DGST				
					Expert de haut niveau- Directeur de projet				
					Total par sexe années antérieures			0	0
					(H = F + G) Total primo par sexe			0	1
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023				
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)				
Au titre du 1 ^{er} cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0				
		Nombre d'unités manquantes			Néant Néant				
Au titre du 2 ^{ème} cycle		Contribution due							
		Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0				
		Nombre d'unités manquantes			Néant Néant				
		Contribution due							

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.